

NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES
VOL. 20, N° 1

Volume 20, number 1, 1999

FEBRUARY

SEXISM AND LINGUISTICS

<i>Françoise Armengaud</i>	Presentation	1
<i>Martine Sagaert</i>	Christiane Rochefort, "Ecrevisse"	9
<i>Anne-Marie</i>	Women/Language/Feminization: A Linguistic Policy Experience In France	23
<i>Claire Michard</i>	Human/ Female: The Double Standard In Sex Categorization In the French Language	53
<i>Irène Fenoglio</i>	A Woman's Choice : An Analysis Of An Advertising Message	97
Critical reviews		
<i>Laurence Aphéceix</i>	Quelle citoyenneté pour les femmes ?	109
	<i>sous la direction d'Alisa del Re et de Jacqueline Heinen</i>	
	Au-delà du personnel, pour une transformation politique du personnel	115
	<i>textes réunis par C. Monnet et L.Vidal</i>	
<i>Jules Falquet</i>	L'idée moderne d'amour	119
	<i>by Pascale Noizet</i>	
	50th Anniversary of <i>The Second Sex</i>	125

PRÉSENTATION

Le grand retard pris dans l'année 98 va bientôt être comblé par la parution prochaine d'un numéro triple (2-3-4 de 98) préparé conjointement avec la revue québécoise des *Recherches Féministes* consacré aux "changements" chez les hommes, représentations et réalités, et intitulé "Ils changent, disent-ils". L'élaboration commune de ce numéro a pris plus de temps que prévu, et la fabrication s'en fait à l'heure présente outre-Atlantique. Il se peut donc que vous le receviez aussi bien avant qu' en même temps, voire après, ce numéro 1 de l'année 99. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de ces délais et contretemps.

Nous vous avons annoncé un hommage à Christiane Rochefort. Le voici, dans toute sa sobriété, toute sa force et son émotion, magistralement exprimé par Martine Sagaert. Martine Sagaert ne nous propose pas seulement un témoignage dû aux circonstances mais une très précieuse mise en exergue de ce que peut le travail subversif de l'écriture.

Intitulé *Sexisme et linguistique*, ce numéro reprend sous un autre angle, plus spécialisé, le thème du précédent : *Langage et oppression des femmes*. La question à laquelle il voudrait répondre pourrait se formuler ainsi : que nous apprend la linguistique sur le sexisme dans la langue ? et comment réformer la langue pour faire disparaître ce sexisme ? Rappelons que cette question avait déjà été traitée pour l'anglais par Judith Ezékiel dans son article "Nonsexist English : a Primer for the French", dans les *Nouvelles Questions Féministes* (1993, n°1). Aujourd'hui, il s'agit non seulement (avec Irène Fenoglio qui analyse une publicité sexiste) de la mise en discours de la langue, mais principalement (avec Anne-Marie Houdebine-Gravaud et Claire Michard) des règles qui président à la constitution du genre grammatical — masculin/féminin — et qui gouvernent son usage,

ainsi que de la création de nouvelles formes au féminin. Cette question n'a pas cessé d'être d'actualité publique depuis que, afin de répondre aux demandes des divers ministères embarrassés pour faire appliquer la loi de juillet 1983 sur la non discrimination sexuelle dans les offres d'emploi, Yvette Roudy, Ministre des droits des femmes, a mis en place une commission de terminologie sur la féminisation des noms de métiers, titres et fonctions présidée par Benoîte Groult écrivaine (*Journal Officiel* du 29-2-1984). Cette entreprise gouvernementale de féminisation des titres et des noms de profession a donné lieu, on le sait, à une controverse assez véhémente, avec une reprise, l'hiver 97-98, des polémiques et des querelles, appuyées par des arguments plus ou moins fallacieux, et surtout très conservateurs en matière de langage, de société, et de désignation des femmes dans leurs rôles professionnels. Une revue québécoise spécialisée l'a évoquée il y a peu comme la "récente guerre entre l'Académie française et les ministres du gouvernement Jospin". Il y est écrit que "ce qui outre-Atlantique relève d'une révolution linguistique est au Québec affaire classée depuis près de 20 ans" et que la féminisation des titres et fonctions y est "à ce point intégrée que cette 'guerre' ne fait pas de vague dans la population", laquelle se contente — comme on la comprend ! — de "pousser un soupir de découragement face à la 'vieille France' " (*Terminogramme - Revue de l'Office de la langue française du Québec - n° 86- mai 98*). Rappelons que le Québec est un pays où il y a lurette que l'on ne parle plus des *Droits de l'Homme* mais des *Droits de la Personne*.

Le sexisme dans le langage revêt plusieurs aspects. Bien entendu le langage peut être utilisé pour tenir des propos ouvertement sexistes par leur contenu direct. Or ce n'est pas à cette forme ouverte de sexisme, qui se sert du langage sur le plan du contenu direct des mots, que nous nous intéressons ici, mais à ce qui transparaît dans la constitution et dans les règles régissant les formes linguistiques, ainsi que dans les connotations des termes.

Comme le note Houdebine-Gravaud, la langue atteste du sexisme des représentations, "dans ce qu'elle oblige à dire ou dans ce qu'elle impose de ne pas dire". Les dissymétries lexicales le

manifestent, tout comme les connotations péjorantes. Les phrases et les mots n'ont pas le même sens selon qu'ils sont employés pour l'un ou l'autre sexe. La langue ne traite pas impartialement les femmes et les hommes, en leur désignant le monde et en les construisant comme sujets.

Nous pouvons — mais les auteures sont partagées quant à l'importance respective à donner à chacun des ces aspects — distinguer trois aspects dans le sexisme langagier :

1 - La *dévalorisation* : c'est-à-dire le fait qu'un certain nombre de termes désignant particulièrement les femmes, ou les termes féminisés, sont minorants, minimisants ou péjorants. Les articles en donnent de nombreux exemples.

2 - L'*invisibilisation* : c'est-à-dire cette absence d'éléments faisant explicitement référence aux femmes dans des discours où cependant il s'agit, ou il peut s'agir, d'elles. C'est ce que l'on appelle l'occultation linguistique des femmes dans le masculin. Comme le note encore Houdebine-Gravaud, dans les langues à deux genres, tel le français, le masculin masque le féminin, et par là les femmes en tant que telles. Elle en donne un exemple : "Rencontrerait-on 30 étudiantes studieuses et un étudiant que, les règles s'appliquant, on devrait dire *les étudiants studieux*, où l'on ne perçoit pas qu'il s'agit aussi d'étudiantes. Du fait de cette invisibilité linguistique on peut même entendre, dans cet énoncé, que *seuls les étudiants sont studieux* et qu'elles, *les étudiantes*, ne le sont pas". La même règle d'accord grammatical qui veut que "le masculin l'emporte sur le féminin", fait aussi que "le masculin masque le féminin".

3 - La *réification* : c'est-à-dire le fait de ne pas être exprimées ou représentées (comme le sont les hommes) exactement comme des "agents", mais plutôt comme des choses ou des objets. Pour Claire Michard, il s'agit plutôt d'abord d' "animalisation" (être exprimées ou représentées en tant que "femelles"); selon elle, cette "animalisation" ne constitue pas un simple processus ponctuel, mais une véritable catégorie de pensée, liée au naturalisme.

Dans son article "Femmes/Langue/Féminisation. Une expérience de politique linguistique en France" Anne-Marie Houdebine-Gravaud expose le traitement différent — la discrimination — des femmes et des hommes dans les langues avec des exemples empruntés au français. Où résident exactement les difficultés de désignation égalitaire des femmes? Quelles sont les résistances diverses qui bloquent la féminisation des noms de métiers? Ces résistances sont sans doute plus idéologiques que proprement linguistiques, comme le montrent aussi bien l'évolution des usages (étudiée depuis plus de dix ans) que les réactions à l'encontre de la commission de terminologie relative à la féminisation des noms de métiers, titres et fonctions en février 1984. Une bonne partie de l'article de Houdebine-Gravaud est consacrée à présenter les travaux de cette commission, son accueil et ses propositions parues au *Journal Officiel* du 16 mars 1986. En même temps elle montre que conservatisme linguistique et social, ainsi que sexisme, se confortent mutuellement.

Pour Houdebine-Gravaud, il faut envisager des actions sur la langue, lorsqu'il s'agit de lui permettre aussi bien de dire les réalités nouvelles que d'anticiper le changement des mentalités. C'est le cas avec la féminisation des noms de métiers. Il est révélateur que l'Académie française réproouve que l'on féminise les noms de professions permettant aux femmes d'apparaître comme les êtres sociaux qu'elles sont plutôt que de rester masquées sous le genre masculin. Or c'est bien, selon Houdebine-Gravaud, un droit des femmes, un droit qu'on leur récuse, celui de se faire désigner comme le permet la langue. La commission de féminisation permet aussi, selon elle, une action de justice sociale puisqu'elle lève l'occultation des femmes dans la sphère professionnelle, ceci pour tous les métiers sans exception, c'est-à-dire aussi bien ceux de prestige (ceux que l'Académie rechigne à féminiser, comme "ministre" ou "garde des sceaux") que les autres (féminisés sans problème). En les traitant à égalité, cette commission soutient une position éthique, démocratique, sur les plans linguistique et social, puisqu'elle ne respecte pas la hiérarchie discriminante, féminisante pour les "petits métiers féminins" et masculinisante pour les autres. Pareille entreprise relève, pour

Houdebine-Gravaud, d'une éthique sociale et linguistique : en fait de la simple éthique citoyenne.

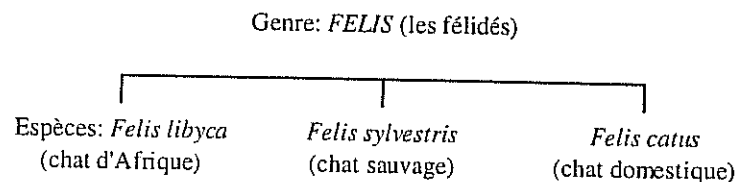
Il n'y a pas un abord uniforme par toutes les linguistes, de l'expression du sexisme dans le langage. C'est ainsi qu'entre Anne-Marie Houdebine-Gravaud et Claire Michard se font jour des appréciations diverses des phénomènes langagiers et une divergence de vues quant à la portée idéologique et à l'intérêt pour les femmes de la féminisation des titres et noms de métier. Ces divergences tiennent au fait que Claire Michard, dans son article "Humain/Femelle. Deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français", se fonde sur certaines analyses matérialistes — notamment celles de Colette Guillaumin et de Nicole-Claude Mathieu — des rapports sociaux de sexe. Du coup elle se situe en rupture avec les fondements positivistes de la linguistique en général ainsi que de la plupart des analyses critiques féministes à propos de l'expression du sexe dans le langage. Une autre conséquence sur le plan de l'action est que Michard semble réticente quant à l'intérêt de la féminisation : ne serait-il pas plus important d'abord d'humaniser plutôt que de féminiser quand on sait ce que signifie féminiser. Que manque-t-il aux femmes ? d'être désignées, ou d'être désignées comme "humaines" (comme "humains") ? D'une certaine manière, on pourrait dire que, sur le plan de la lutte contre le sexisme langagier, Houdebine-Gravaud se situe dans l'action citoyenne immédiate et publique, et Michard dans l'"utopie" à long terme.

Toutefois il faut nuancer ces divergences. En effet, lorsque Houdebine-Gravaud remarque que dans la langue, pour les femmes, "l'image sexuelle est dominante aux dépens de leur humanité sociale", elle rejoint Michard. De même lorsqu'elle parle d'une "double morale sociale et sexuelle repérable dans les paroles et la langue", elle n'est pas loin du "deux poids deux mesures" de Michard.

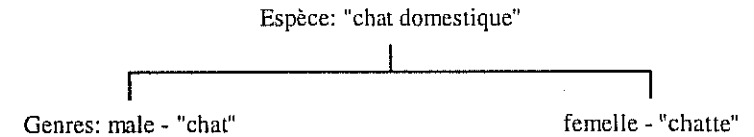
Dans la première partie de son article, Michard analyse des textes d'anthropologues hommes. Elle interprète les dissymétries lexicales et syntaxiques, selon que les objets de discours sont femmes ou hommes, comme la mise en forme d'un schéma idéologique représentant les sexes : non pas la supposée symétrie masculin /

féminin, mais bien le schéma dissymétrique *humain mâle / femelle* de l'humain. Elle montre que ce schéma est valide pour traiter de la sémantique du genre grammatical lorsqu'il s'applique aux termes référant aux humains. Elle montre aussi — et là c'est un point qu'apprécieront davantage les personnes possédant quelques éléments de linguistique dans leur bagage scientifique — qu'il correspond à la valeur sémantique du concept linguistique de marque. Par rapport aux pratiques langagières visant à annuler le sexisme, elle conclut sur le danger de ne pas reconnaître le sens dominant du genre en français (humain / femelle). Ce sens en effet n'a rien d'archaïque mais il est celui des rapports sociaux de sexe actuels.

Il y a une expression difficile à cerner pour les non-spécialistes en linguistique et qui risque de brouiller la première lecture de l'article. Pourtant cette expression appartient à la grammaire courante, c'est celle de "masculin générique". Quand on voit "générique" à côté de "masculin", on pense tout de suite qu'il s'agit du "genre" : celui sur lequel on s'interroge quant à ses rapports avec le sexe, le genre comme construction sociale, le *gender* des études anglo-saxonnes etc... Eh bien non, ce n'est pas de ce genre-là qu'il s'agit, mais de celui, tout bêtement logique, de la généralité. Il suffit de penser "masculin général", et c'est déjà moins obscur sinon plus clair. Mais les mots sont taquins (les choses ne valent pas mieux d'ailleurs); autrement dit, il y a un embrouillamini terminologique qu'on peut essayer de démêler, afin de situer les deux usages de "genre", de la manière suivante. Sur le modèle (que je n'emprunte que provisoirement, vu que cela a un petit air naturaliste, mais c'est seulement pour la commodité de l'exemple !) de la classification (taxinomie) des sciences naturelles, on a plusieurs espèces voisines qui forment un genre. Par exemple :



Voilà donc notre genre de la *généralité*, qui est aussi celui de la *généricité* grammaticale. Et puis il y a le genre de la *génération* sexuée, où l'on a :



Pas très cohérente, la terminologie... On peut remarquer aussi (oui, on le savait déjà) que le nom d'espèce (chat) est le même que le nom du mâle de l'espèce. Et encore que, s'agissant de notre humanité, il semble y avoir concurrence entre ce "genre humain" que fera demain l'Internationale, et cette *Espèce humaine* dont Robert Antelme a fait le titre de son ouvrage qui décrit comment les techniques concentrationnaires des camps nazis visaient à faire perdre leur qualité d'humanité aux prisonnier-e-s, lequel-le-s, en résistant, la préservait.

En français, le masculin cumule à la fois l'expression du genre sexué de la génération (mâle), et l'expression du genre logique de la généralité, incluant en l'occurrence l'ensemble constitué des mâles et des femelles (comme on l'a vu tout à l'heure avec l'exemple des "étudiants studieux"). La capacité du masculin à avoir une valeur générique (non marquée) lui donne pour sens "humain"; l'incapacité du féminin à avoir une valeur générique (marquée) lui donne pour sens "femelle". C'est là l'une des thèses fortes qu'explore l'article difficile mais radical et novateur de Claire Michard. La question est ensuite, selon elle, de savoir si le changement souhaitable consisterait à *féminiser* ou à *humaniser* les termes.

Si je présente plus rapidement — il est d'ailleurs plus bref — l'article d'Irène Fenoglio : "Le choix d'une femme. Analyse d'un discours publicitaire", c'est simplement parce qu'il consiste en une analyse linéaire et fouillée — une mise à plat qui ne laisse rien dans l'ombre — d'un exemple concret; de ces exemples familiers de sexisme à la fois "criant" et trop "implicite" pour être facilement dénoncé; exemple de ce qui procède au grand jour selon une perverse

o
sournoiserie. Eh bien, ce n'est pas sans plaisir que l'on peut lire l'article d'Irène Fenoglio qui utilise justement les armes de la linguistique — comme analyse de discours, cette fois — pour démasquer la sournoise perverserie de ce sexisme au très quotidien.

Nous devons à Laurence Aphéceix et à Jules-France Falquet de rigoureuses et substantielles revues critiques. Pour la première, de deux ouvrages collectifs : *Quelle citoyenneté pour les femmes ?* — publié sous la direction d'Alisa del Re et de Jacqueline Heinen — et *Au-delà du personnel, pour une transformation politique du personnel*, textes réunis par C.Monnet et L.Vidal. Pour la seconde, de l'ouvrage de Pascale Noizet : *L'idée moderne d'amour*.

Enfin vous trouverez le programme complet des séances plénières et des ateliers ainsi que des animations culturelles du colloque international organisé par *Nouvelles Questions Féministes*, le Festival de films de femmes de Créteil et les Editions Syllepse, tenu au Ministère de la Recherche et à la Sorbonne autour de l'oeuvre de Simone de Beauvoir, pour le Cinquantenaire du *Deuxième sexe*.

Françoise Armengaud

Martine Sagaert

Christiane Rochefort, "Ecrevisse"



Elle veut, dit-elle, tenir la Terre dans ses bras à ce moment ultime, et cracher une dernière fois à la face de ses assassins. En vers. Libres.

Ma vie revue et corrigée par l'auteur

A quatre-vingts ans, Christiane Rochefort publiait *Conversations sans paroles*, livre de l'intime, de l'indicible "échange-éclair¹", des yeux qui "communiquent en direct²". Œuvre de plénitude et d'ascèse, œuvre archéologique, œuvre ultime.